



S.I.R.O.M. - 59 Grand- rue
91490 MOIGNY SUR ECOLE
Tél : 01 64 99 31 81 - Fax : 01 64 99 53 67
Messagerie électronique : sirom2@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 14 septembre à 18 h 30, le Comité Syndical du S.I.R.O.M. légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale dans la salle communale de Puiset-le Marais (Essonne), sous la Présidence de M. Pascal Simonnot, Président et Maire de Moigny-sur-École.

→ Étaient présents, Mesdames et Messieurs les délégués ci-après désignés :

NOM DES COMMUNES	NOMS DES DEUX DELEGUES TITULAIRES	TIT	SUP.
BLANDY	M. CAUWET STEPHANE	X	
	M. MAILLAUT JACQUES, excusé		
BOIS HERPIN	M. THOUÉMENT MARC	X	
	M. GUERTON ALAIN, excusé		
BOIGNEVILLE	M. ROUITS JEAN-PIERRE	X	
	M. BOUSSAINGAULT J.-JACQUES, excusé		
BOUTIGNY SUR ESSONNE	M. DENIBAS DANIEL	X	
	MME BERGDOLT PATRICIA, excusée		
BOUVILLE	M. MORICHON MICHEL	X	
	M. DE CACHELEU J.-F., excusé		
BROUY	M. GEORGES LUC	X	
	M. CHAPART ROCH	X	
BUNO BONNEVAUX	M. COCHET JEAN-CLAUDE, excusé pouvoir à M. Simonnot		
	M. DENIS CHRISTIAN, excusé		
CHAMPMOTTEUX	MME CARVALHO CORINNE	X	
	M. HERBLOT EMMANUEL, excusé		
COURANCES	M. GARCIA JOSÉ	X	
	M. LAGENETTE XAVIER	X	
COURDIMANCHE SUR ESSONNE	M. DUVAL CLAUDE	X	
	M. CACHELEUX JACQUES	X	
DANNEMOIS	M. GRANWEILER ERIC	X	
	M. BERTRAND SARREY, excusé		
	M. GOYET TEDDY, suppléant excusé, pouvoir à M. Granweiller		
GIRONVILLE SUR ESSONNE	MME DE QUEIROS-ARNOULT I.	X	
	M. EECKEMAN ALAIN	X	
LA FORET SAINTE CROIX	M. PERRIN HENRI, excusé		
	M. LE BOULCH REMI, excusé		
LE VAUDOUE	M. CAUBET OCTAVE	X	
	M. CHAMPION BERNARD	X	
MAISSE	M. LECLAIR CHRISTIAN, excusé		
	M. DUPERCHE CLAUDE	X	
MAROLLES EN BEAUCE	M. ZANETTE SIXTE	X	
	M. MERLET JEAN	X	
MESPUITS	M. GUERIN BERTRAND, excusé		
	M. SCHIEL SYLVAIN, excusé		
MILLY LA FORET	M. ANNA JEAN-MARIE	X	
	MME RIVIERE GLWADYS	X	
MOIGNY SUR ECOLE	M. SIMONNOT PASCAL	X	
	M. LACHENAÏT Bernard	X	
MONDEVILLE	M. PESCHEUX DANIEL, excusé		
	M. VIÉ MARTIAL	X	
ONCY SUR ECOLE	M. BEAUVALLET JC, M. NORMAND JACQUES, excusé		X
	M. COUDER CHRISTOPHE	X	
PUISELET LE MARAIS	M. GUERTON CHRISTIAN	X	
	M. BIDAULT FABIEN	X	
PRUNAY SUR ESSONNE	M. PAGES PATRICK, excusé		
	M. RÉMONDIN MARC, excusé		

ROINVILLIERS	M. ÉGEL PASCAL, excusé, pouvoir à M. ABENS GUY		
	M. ABENS GUY, MME DENIS HUGUETTE, excusée		X
SOISY SUR ECOLE	M. SCHMITT BERNARD		
	MME BRIERRE MORGANE	X	
VALPUISEAUX	M. BATTU CHRISTIAN	X	
	M. BASSOT CHRISTIAN, excusé		
VIDELLES	M. BERRIER JEAN-CLAUDE	X	
	M. NÉAU FABRICE, excusé		

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du dernier compte rendu.
- 2) Point sur la collecte.
- 3) Installation des nouveaux délégués de la commune de Milly la Forêt.
- 4) Désignation d'un deuxième suppléant au SIREDOM.
- 5) Point sur la TEOMI.
- 6) Point sur le projet des bornes d'apport volontaire.
- 7) Point sur le remplacement des bacs.
- 8) Point sur le projet de fusion avec le SIEOM.
- 9) Point financier.
- 10) Création d'un poste supplémentaire au bureau.
- 11) Point sur la Redevance Spéciale.
- 12) Point sur la campagne de composteurs 2015.
- 13) Questions diverses.

M. Pascal SIMONNOT, Président du SIROM souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Syndical et remercie M. Christian Guerton, maire et délégué de Puisetlet le Marais de nous recevoir.

Le Quorum étant atteint, la séance débute à 18h35.

M. Jean-Marie ANNA, Adjoint au maire et délégué de la commune de Milly-la-Forêt est désigné, à l'unanimité, pour assurer le secrétariat de séance.

M. le Président informe les membres du Comité que la commune de Bouville vient de transmettre une délibération concernant le changement du deuxième délégué suppléant. Il propose donc d'ajouter un point à l'ordre du jour afin d'installer immédiatement ce nouveau délégué.

L'assemblée accepte à l'unanimité le rajout de ce point.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU.

M. le Président sollicite les éventuelles observations sur le compte rendu de la réunion précédente, (du 15 avril à DANNEMOIS) puis propose son approbation, avec ou sans modification.

Aucune observation n'étant soulevée, en conséquence ;

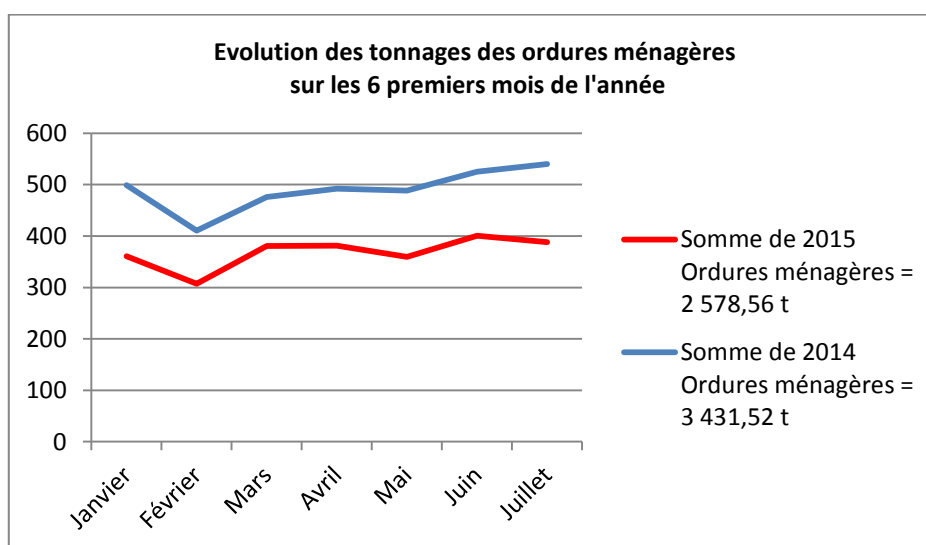
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIROM, à l'unanimité approuve le compte rendu de la réunion du 15 avril 2015.

2. POINT SUR LA COLLECTE

Monsieur le Président commente les tonnages collectés sur les 7 premiers mois de l'année 2015 présentés ci-dessous. Il souligne que :

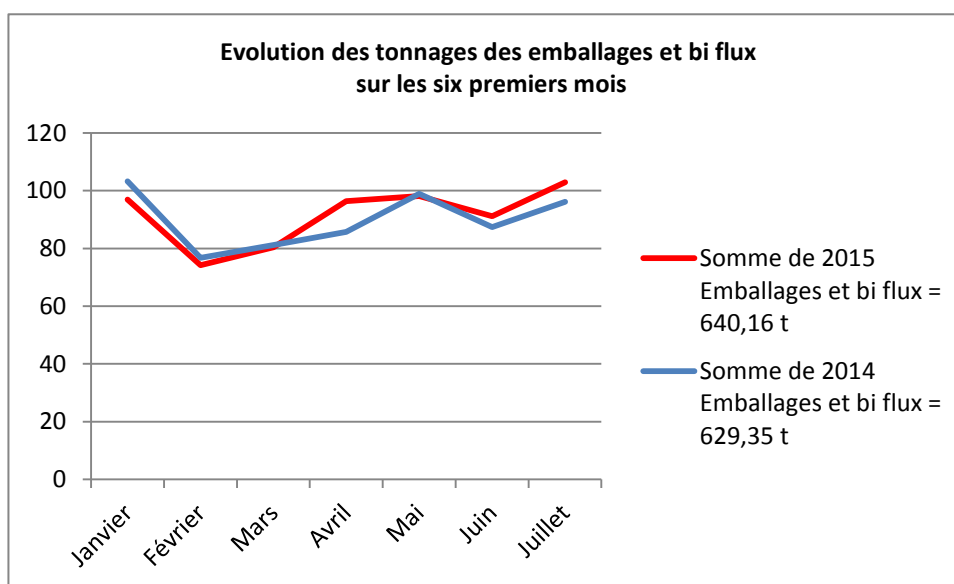
⇒ Les ordures ménagères collectées représentent **2 578.56 t**, soit une diminution de **33.07 %** par rapport aux tonnages de l'an passé sur la même période (3 431.52t), **donnant une moyenne de - 121.8 Tonnes/mois avec une réelle constance depuis mars 2015**. Ce qui représente 5.25kg/hab). Pour rappel, le grenelle de l'environnement cible 7kg/hab.

O.M.	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil
2011	525.11	977.39	1 547.19	2 059.04	2 618.06	3 167.20	3 662.60
2012	532.54	961.80	1 458.04	1 944.56	2 508.22	3 024.12	3 591.68
2013	534.77	952.49	1 388.50	1 916.12	2 439.26	2 922.62	3 492.44
2014	498,88	909,74	1 386,04	1 878,10	2 366,42	2 891,44	3 431,52
2015	360,84	667,80	1 048,44	1 429,74	1 789,30	2 190,14	2 578,56
ratio 2015/2014	-38,25%	-36,22%	-32,20%	-31,35%	-32,02%	-32,02%	-33,07%



⇒ Les emballages collectés représentent **640.16 t**, soit une augmentation de **1.71%** par rapport aux tonnages de l'an passé sur la même période (629.35 t).

EMB	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
2011	66.99	133.75	214.41	294.83	368.01	447.83	528.63
2012	86.10	159.22	253.72	334.54	432.24	531.34	621.36
2013	98.70	176.68	264.14	350.36	453.42	542.30	638.76
2014	103,21	179,91	261,07	346,83	445,73	533,17	629,35
2015	96,96	171,16	251,60	347,96	446,06	537,22	640,16
ratio 2015/2014	-6,44 %	-5,11 %	-3,76%	0,32%	0,07%	0,75%	1,71%



⇒ Les **journaux-magazines** collectés en apport volontaire représentent **111.94 t**, soit une augmentation de **17.16 %** par rapport aux tonnages de l'an passé sur le même période (95.54 t).

⇒ Les **encombrants** collectés représentent **139.52 t**, soit une augmentation de **14.54 %** par rapport aux tonnages de l'an passé sur la même période (121.80 t).

⇒ Le tonnage pour le **verre** collecté en apport volontaire est **461.24 t**, soit une augmentation de **10.60 %** par rapport aux tonnages de l'an passé sur la même période (417 t).

⇒ Le **textile** collecté en apport volontaire est de **20.81 t** soit une augmentation de **48.64 %** par rapport aux tonnages de l'an passé sur la même période (14 t).

Bilan : On constate une forte diminution des ordures ménagères. En revanche, le transfert de flux vers la collecte des emballages est pratiquement inexistant. Seul, l'apport volontaire relatif aux journaux-magazines, le verre et les textiles voient leurs tonnages augmentés. Cela aura forcément des répercussions sur les recettes Eco Emballages et Eco folio. En revanche, la facture du traitement sera inévitablement à la baisse au profit de notre population.

3. INSTALLATION DES NOUVEAUX DELEGUES DE LA COMMUNE DE MILLY LA FORET

M. le Président informe les membres du Comité Syndical du changement du deuxième délégué titulaire et du premier délégué suppléant de la commune de Milly la Forêt.

Par délibération du 3 juin, le Conseil Municipal de Milly la Forêt a élu :

Mme Gwladys Rivière comme déléguée titulaire en remplacement de M. François Orcel
M. François Orcel comme délégué suppléant en remplacement de Mme Gwladys Rivière.

M. le Président installe les délégués de la commune de Milly-la-Forêt dans leur fonction.

Le Comité prend acte de l'installation des délégués de la commune de Milly-la-Forêt.

4. INSTALLATION DU NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT DE LA COMMUNE DE BOUVILLE

M. le Président informe les membres du Comité Syndical du changement du deuxième délégué suppléant de la commune de Bouville.

Par délibération du 7 septembre, le Conseil Municipal de Bouville a élu :

M. Christian Arnoult comme délégué suppléant en remplacement de M. Christian LANCHAS.

M. le Président installe le délégué de la commune de Bouville dans sa fonction.

Le Comité prend acte de l'installation du délégué de la commune de Bouville.

5. DESIGNATION D'UN DEUXIEME SUPPLEANT AU SIREDOM.

M. le Président indique aux membres du Comité que le SIREDOM a modifié ses statuts en intégrant un deuxième suppléant afin de pallier à la problématique des présences lors des Comités reportés par manque de Quorum.

Un courrier a été adressé aux communes afin de transmettre au SIROM leur proposition de délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, propose d'élire comme deuxième suppléant au SIREDOM, les délégués ci-dessous :

BLANDY	M. BANSARD MICHEL
BOIS HERPIN	M. BLOT GUY
BOIGNEVILLE	En attente
BOUTIGNY SUR ESSONNE	M. KERGRAIS CHRISTOPHE
BOUVILLE	M. ARNOULT CHRSTIAN
BROUY	M. CHANDELLIER JEAN-LOUIS
BUNO BONNEVAUX	En attente
CHAMPMOTTEUX	En attente
COURANCES	MME VIEIRA ESPERANCE
COURDIMANCHE SUR ESSONNE	MME RIVIERE NICOLE
DANNEMOIS	M. QUEVERT JEAN-LUC
GIRONVILLE SUR ESSONNE	MME PLANTIER BEATRICE
LA FORET SAINTE CROIX	M. CROSNIER GUY
LE VAUDOUE	M. ROMBI Jean-François
MAISSE	En attente
MAROLLES EN BEAUCE	En attente
MESPUTS	M. BESNARD JEAN-JACQUES
MILLY LA FORET	M. ORCEL FRANÇOIS
MOIGNY SUR ECOLE	M. FOUCHER YANNICK
MONDEVILLE	En attente
ONCY SUR ECOLE	M. BEAUVALLET JEAN-CLAUDE
PUISELET LE MARAIS	MME NICOLLE NADIA
PRUNAY SUR ESSONNE	M. HUET BRUNO
ROINVILLIERS	M. PESOU JEAN-PHILIPPE
SOISY SUR ECOLE	MME RÉNIER HÉLÈNE
VALPUISEAUX	M. CHRISTOPHE MOUGIN
VIDELLES	En attente

6. POINT SUR LA TEOMI

M. le Président présente un bilan des sept derniers mois sur la gestion de la Teom Incitative. Le fichier foncier représente 13 970 taxes foncières.

Ce fichier se décompose de la manière suivante :

- 8 736 particuliers ont des bacs pucés
- 423 professionnels ont des bacs pucés
- 539 résidences secondaires ont des bacs pucés
- 107 habitats collectifs

A cela, s'ajoute :

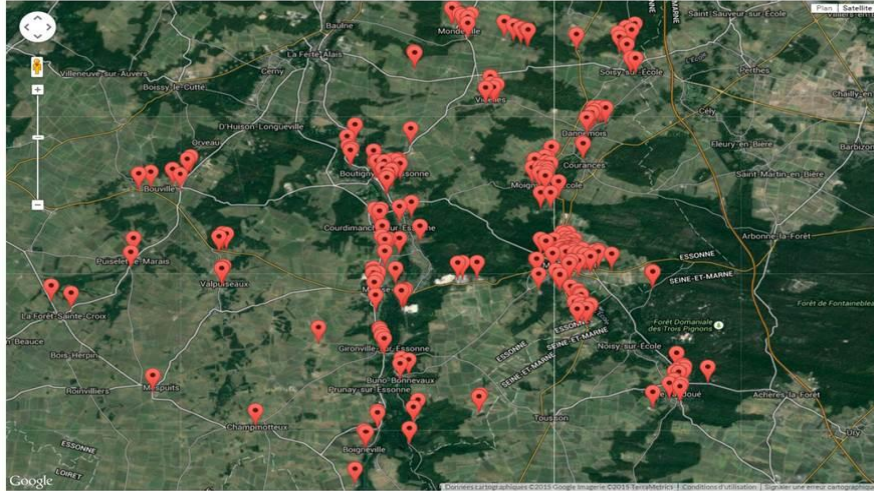
68 administrations (mairies, écoles, cimetières, cantines, salles des fêtes etc) dotées de bacs pucés et ne payant aucune taxe à ce jour.

Il reste :

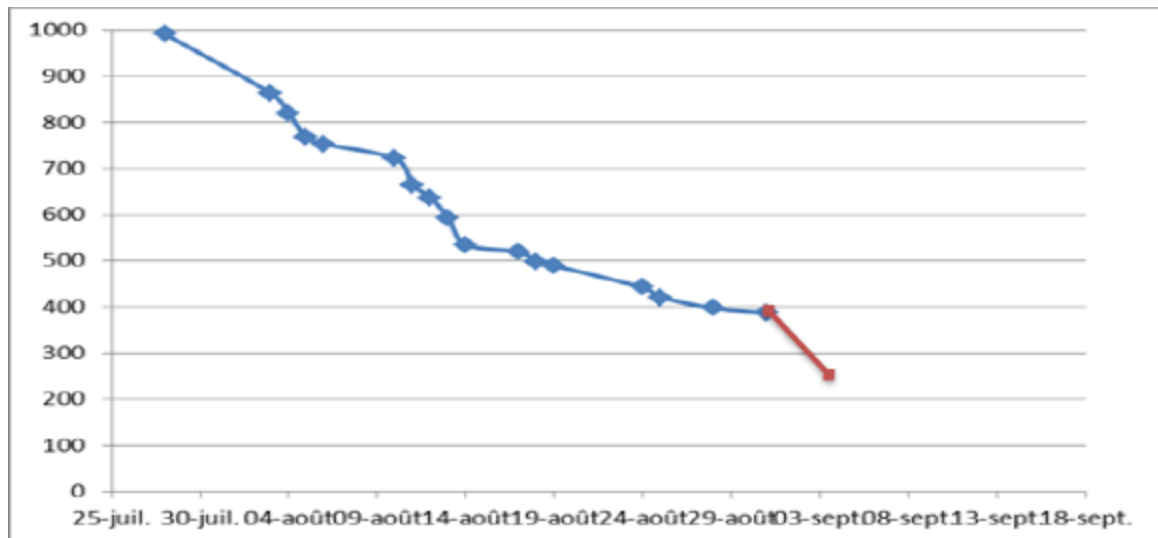
568 logements vacants

3 511 fonciers assujettis à la Taxe mais aucun bac n'a été affecté à ce jour dont 10 antennes téléphoniques, 70 appareils à Gaz, 748 dépendances bâties isolées et 41 dépendances commerciales.

En revanche, une erreur matérielle s'est produite lors de l'intégration du fichier provenant de l'enquête. 1 000 puces ne sont pas affectées à un usager. Depuis fin juin, nous travaillons à identifier les propriétaires de ces bacs collectés. Des suivis de collecte sont réalisés tous les jours depuis la mi-juillet. Il reste à ce jour : **250 puces non affectées.**



RF Conception a renforcé ses équipes afin de mettre à disposition plus de personnel pour effectuer des suivis de collecte (2 personnes) **afin que ces bacs non affectés et dont la levée est bloquée soient collectés.** Le troisième camion étant suivi par notre agent administratif.



M. le Président demande une suspension de séance afin de permettre à la Société RF Conception de répondre directement aux élus sur les dysfonctionnements relevés.

M. Konradt, directeur de la société RF Conception prend la parole afin d'expliquer les problèmes liés à l'enquête.

16 000 passages ont été réalisés pour 12 000 foyers.

585 foyers ont été visités plus de 2 fois

1 279 foyers ont été visités 2 fois

650 foyers visités mais vacants

Les objectifs du marché n'ont pas été atteints en fin d'année comme prévu. Des opérations ont été reconduites. Notamment, celle de pucer les bacs derrière les camions de collecte courant février. Les bacs sortis ont été pucés et collectés pendant cette période.

Cependant, cela a généré quelques anomalies : manque d'information sur l'utilisateur, foncier non identifiable, foyer avec des bacs déjà pucés ...

De plus, M. Konradt rappelle que la connexion internet à Oncy sur Ecole était très mauvaise, ce qui a également causé la perte de quelques données.

Il reste à présent 250 puces non affectées. M. Konradt souligne que les données de collecte sont bien enregistrées et sont intégrées à l'utilisateur dès que celui-ci sera identifié. Toutefois, dans cette liste, il apparaît 69 conteneurs non présentés à la collecte depuis février, 7 depuis mars et 17 depuis avril.

M. Anna, adjoint au maire de Milly et Vice-président du SIROM demande si des bacs non pucés sont présentés encore à la collecte.

M. Konradt confirme qu'une minorité de bacs non pucés sont sortis (2 à 3 bacs par tournée).

M. Gaberan, technicien et ingénieur chez RF Conception, prend la parole afin de rappeler également que le problème des doublons de puces a été corrigé. Il précise qu'il s'agit d'une erreur de production des puces chez leur fournisseur. Un processus de contrôle des puces a été mis en place.

Vu le nombre de puces restant sur l'ensemble des 27 communes, il a été décidé de bloquer la levée de ces bacs progressivement. C'est-à-dire que par pallier de 15 jours, un camion verra son système de levées bloqué. Dans un mois, les trois camions seront donc concernés afin de ne pas produire trop de réclamations ni de mécontentements.

Les ripeurs devront scotcher un courrier en invitant l'utilisateur à prendre contact rapidement avec le SIROM.

M. le Président ouvre à nouveau la séance en concluant que la société RF Conception est intervenu à de nombreuses reprises afin d'améliorer le système embarqué (ajout d'antennes notamment). Quelques pertes de données ont été constatées, liées à des problèmes électriques (des câbles ont été changés). Un paramétrage au niveau du protocole de transmission des données vers le logiciel de facturation a été également revu.

Les principales difficultés rencontrées sur le terrain :

- Bacs échangés avec le voisin (souvent lors de point de regroupements ou au sein des habitats collectifs). Il serait souhaitable que chacun inscrive sur son bac, son adresse et pour les logements collectifs, précise le numéro d'appartement.
- Lors de l'opération de puçage courant Février, certains usagers ayant plusieurs bacs, ont vu leurs bacs supplémentaires pucés. Comment rectifier à présent ? Peut-on obtenir une intervention de la part des communes ?
- Antennes arrachées par manque d'élagage (2 antennes à ce jour).

Il est force de constater que six mois de test ne suffiront pas. L'ADEME préconise un an de test. C'est également ce que l'on avait annoncé dans le Guide de la TEOM Incitative.

Il serait souhaitable de prévoir l'envoi d'un courrier courant octobre à chaque usager rappelant les principes de la TEOM Incitative (18 levées pour les ordures ménagères et aucun forfait de présentation pour les emballages), en communiquant le numéro d'accès à l'extranet à compter du 1^{er} janvier et le numéro de téléphone dédié à la TEOM Incitative.

M. Duval, Maire et délégué de la commune de Courdimanche demande si les 80%/20% seront bien appliqués l'année prochaine car les usagers ont fait des efforts.

M. Simonnot répond que les coûts vont diminuer de fait puisque le tonnage diminue. Les coûts de traitement vont donc également diminuer. Cependant, tant que le fichier n'est pas correct et que tous les usagers ne sont pas tous au même niveau d'équipement, le dispositif ne pourra pas être mis en place.

M. Denibas, Maire de Boutigny demande si néanmoins un courrier avec les nombres de levées sera adressé aux usagers.

M. Simonnot confirme qu'en fin d'année ce courrier postal sera adressé aux usagers afin de communiquer également un numéro vert et les codes identifiants pour accéder à l'état de sa production de déchets.

7. POINT SUR LE PROJET DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

M. le Président rappelle au Comité Syndical que le projet d'implantation de plates-formes de bornes d'apport volontaires du SIROM a été transféré au SIREDOM. L'installation et la maintenance sont prises entièrement en charge par le SIREDOM (génie civil y compris).

Les communes ayant répondu et dont les dossiers ont été validés à ce jour, soit 13 communes :

- Boigneville : place de la gare (1)
- Bois Herpin : Grande rue (1)
- Bouville : Rue de la Mairie (1)
- La Forêt Sainte Croix : RD 63 - Près du cimetière (1)
- Boutigny : chemin du Marais (1)
- Le Vaudoué : Rue des Ardennes (1)
- Milly la Forêt : Place du colombier (1)
- Moigny sur Ecole : rue du 8 mai 1945 (1)
- Prunay sur Essonne : 16 grande rue (1)
- Soisy sur Ecole : 3 rue de Corbeil (1)
- Gironville (1) semi enterrée
- Oncy sur École (1) : à définir

Projet accepté mais en attente de références cadastrales :

- Roinvilliers (1)
- Mondeville (1)

La collecte de ces bornes sera réalisée par notre prestataire, sauf le verre qui continuera d'être géré par la société DERICHEBOURG sous couvert du SIREDOM jusqu'au 31 décembre 2015, date du renouvellement d'un nouveau marché soumis à la concurrence.

Il faudra prévoir également en parallèle l'installation du système d'indentification par badge pour les bornes à ordures ménagères dont les communes auront validées l'accès.

M. le Président encourage vivement les communes à bénéficier de ce dispositif.

8. POINT SUR LE REMPLACEMENT DES BACS

2 064 bacs (OM-EMB confondus) ont été changés à ce jour.

Communes	Nbre de bacs OM et EMB
Blandy	10
Boigneville	31
Bois Herpin	9
Boutigny sur Essonne	824
Bouville	32
Brouy	11
Buno Bonnevaux	11
Champmotteux	18
Courances	102
Courdimanche	6
Dannemois	52
Gironville sur Essonne	30
La Forêt Sainte Croix	7
Le Vaudoué	47
Maisse	137
Marolles en Beauce	7
Mespuits	13
Milly la Forêt	385
Moigny sur Ecole	62
Mondeville	38
Oncy sur Ecole	36
Prunay sur Essonne	41
Puiselet le Marais	20
Roinvilliers	4
Soisy-sur-Ecole	80
Valpuseaux	20
Videlles	31
TOTAL	2 064

Il reste encore des bacs à changer sur la commune de Boutigny alors que l'opération est terminée depuis le 30 juin (1 299 rôles). Les bâtiments communaux n'ont pas changé leurs bacs. Le SIROM a pris l'initiative de changer les bacs du cimetière.

- L'opération sur Courances est lancée depuis le 9 juillet et se termine le 3 septembre (162 rôles).
- L'opération sur Mondeville a débuté le 24 août jusqu'au 5 octobre (305 rôles).
- L'opération sur Videlles commencera à la mi-septembre (278 rôles).

En ce qui concerne les autres communes, beaucoup d'usagers n'ont pas le volume du bac adapté en fonction de la composition du foyer. Leurs demandes lors de l'enquête, n'ont pas forcément été intégrées au fichier. De plus, peu d'usager ont donné leur numéro de téléphone.

Une campagne sera réalisée par secteur à l'issue d'une nouvelle communication.

Les bacs repris sont nettoyés et remis en service lorsque cela est possible. Pour les autres, ils sont démontés afin d'être évacués par la société Reviplast pour être reconditionnés.

Beaucoup de bacs n'ont plus de couvercles. Cela occasionne quelques désagréments :

- ⇒ Pour les ordures ménagères : cela attire les mouches ...
- ⇒ Pour les emballages : malheureusement, certains bacs sont collectés avec les ordures ménagères.

Il faudrait que les communes prennent réellement conscience de l'importance de changer les couvercles des conteneurs. Des opérations pourraient être organisées les jours de collecte par les services techniques.

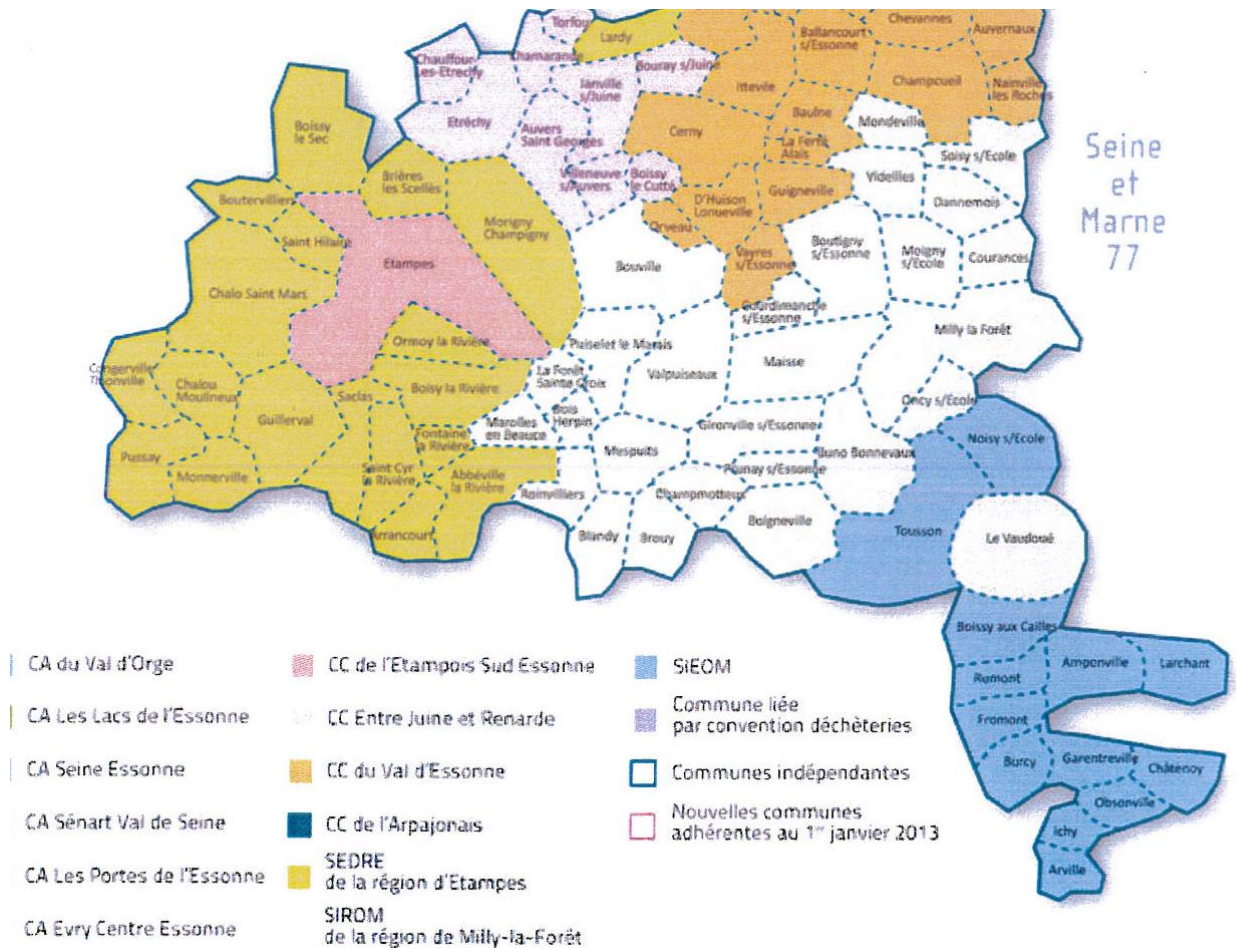
9. POINT SUR LE PROJET DE FUSION DU SIROM AVEC LE SIEOM.

Dans le cadre de la Loi NOTRe, il sera proposé un projet de fusion avec le SIEOM, syndicat en péril du fait de sa taille critique à cheval sur 3 communautés de communes du 77 et cela dans le cadre de la rationalisation du nombre de structures.

Ce syndicat qui s'engage également dans le dispositif de la TEOMi, est situé dans le département de Seine et Marne est composé de **13 communes** pour un bassin de population de **6 648 habitants** :

Amponville, Arville, Boissy aux Cailles, Burcy, Chatenoy, Formont, Garentreville, Ichy, Larchant, Noisy sur Ecole, Obsonville, Rumont et Tousson.

Ces communes sont toutes membres et dépendent du SIREDOM pour le traitement.



M. le Président demande de ratifier les nouveaux statuts annexés à la note de synthèse.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Décide :

- De lancer la fusion des deux syndicats : le SIROM de Milly la Forêt et le SIEOM de Boissy-aux-Cailles conformément à la procédure prévue à l'article L. 5212-27 du Code général des collectivités territoriales.

- D'approuver les caractéristiques du futur Syndicat mixte dans le projet de statuts annexé à la présente délibération.

- De fusionner avec le SIEOM à compter du 1^{er} janvier 2016.

Demande que le Préfet arrête le périmètre du futur syndicat de ramassage des ordures ménagères et déchets assimilés.

Approuve les statuts du futur syndicat, tel qu'annexé à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Autorise le Président du Syndicat à transmettre les statuts annexés à la présente délibération au Préfet du département de l'Essonne, lequel devra informer son homologue de Seine et Marne.

10. POINT FINANCIER.

M. le Président présente une synthèse de la situation financière à partir de l'édition du grand livre comptable pour les six premiers mois de l'année.

- Achat de conteneurs à ordures ménagères: **85 404.00 €** cette année et 11 520 € (fin 2014)

- Achat de conteneurs à emballages : **44 554.08 €**

Total achat conteneurs : 129 958.08 €

- Coût de traitement lié à la collecte (tous déchets confondus) sur les 6 premiers mois :

432 744.13 €

- Remboursement au titre du 1^{er} ajustement 2015 :

- 35 101.43 €

Total du coût de traitement lié à la collecte pour le 1^{er} semestre 2015 : 397 642.70 €

(L'an passé pour la même période : le coût de traitement était de 405 240.74 €)

- **Coût de traitement lié à la déchèterie pour les 4 premiers mois : 95 482.54 €**

(L'an passé pour la même période : le coût de traitement était de 102 797.31 €)

- L'aide Eco folio perçue cette année : **22 939.15 €** au titre de l'année 2013

- L'aide Eco emballage perçue cette année : **46 308.71 €** au titre du 4^{ème} trimestre 2013

- Coût de la collecte sur les 6 premiers mois : **532 469.23 €** (l'an passé 368 714.02 €)

Conclusion : situation correcte en attente des recettes Eco emballages et Folio.

11. CRÉATION D'UN POSTE SUPPLEMENTAIRE AU BUREAU

M. le Président propose d'ouvrir un poste supplémentaire au Bureau afin que les communes du plateau soient davantage représentées en son sein et suite à la demande de la commune de La Forêt Sainte Croix et de retenir la candidature de M. Perrin.

Aucune autre candidature étant proposée, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la candidature de M. Perrin.

12. POINT SUR LA REDEVANCE SPECIALE.

126 redevances identifiées à ce jour (professionnels, administrations et forains sédentaires (Maise) confondus). Les factures sont en cours d'édition pour le premier semestre.

Les collectivités recevront prochainement les redevances spéciales.

13. POINT SUR LA CAMPAGNE DE COMPOSTEURS 2015.

La campagne des composteurs à une fois encore eu un grand succès.

Nous avons commandé :

- 600 plastiques
- 600 bois
- 500 bio seaux

Il reste à ce jour :

210 plastiques

78 bois

47 Bio seaux

14. QUESTIONS DIVERSES.

Dépôt sauvage à Bouville : M. Morichon, adjoint et délégué de la commune de Bouville soulève un problème de dépôt sauvage sur son territoire et demande si le SIROM peut intervenir afin d'évacuer ces déchets.

M. le Président informe qu'il va solliciter le SIREDOM dans le cadre du dispositif BRISFER.